



BUREAU DU 24 MARS 2021				
DELIBERATION N°	B2021	03	24	02

- Date d'envoi de la convocation à la séance : 18 mars 2021
- Nombre de membres en exercice : 26
- Nombre de membres présents (sur site ou à distance) : 23
- Nombre de membres absents et ayant donné pouvoir : 00
- Nombre de membres absents et excusés : 03

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-257604371-20210324-B2021032402-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/03/2021

Publication : 25/03/2021

Pour l'autorité compétente par délégation



CONTRATS PUBLICS
ENTRETIEN ET REPARATION DE BENNES A DECHETS
APPEL D'OFFRES OUVERT
AUTORISATION DE LANCEMENT ET DE SIGNATURE

Le quorum constaté,

Le Bureau du SMEDAR,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°C20200909_07 du Comité en date du 09 septembre 2020 accordant notamment délégation au Bureau pour les décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution ou le règlement des marchés et accords-cadres de travaux, fournitures et services qui ne peuvent être passés sans formalités préalables et selon une procédure adaptée, en raison de leur montant, et approbation des avenants subséquents ;

Vu les dispositions I à IV du chapitre II de l'article 6 de l'Ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19, modifiée par la loi n°2021-160 du 15 février 2021 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire ;

Vu le rapport du Vice-Président, Monsieur Jean-Pierre CARPENTIER,

Considérant que dans le cadre de son activité, le SMEDAR dispose de 300 bennes amovibles pour bras hydraulique destinées au stockage et au transfert des déchets ménagers et assimilés déposés par les particuliers dans les déchèteries des collectivités adhérentes ;

Considérant que ce parc de bennes nécessite au quotidien des interventions d'entretien et de réparation, telles que des opérations de métallerie ou de mise en peinture ;

Considérant que l'actuel marché arrivera à échéance le 06/07/2021, il convient d'autoriser dès à présent le lancement d'une procédure de mise en concurrence dont les principales caractéristiques sont indiquées ci-après :

- Type de procédure : Appel d'offres ouvert (articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique)

- Forme du marché et allotissement : Accord-cadre avec un seul opérateur économique et avec émission de bons de commandes avec montants minimum et maximum (*articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14*)

	Montant minimum annuel	Montant maximum annuel	<i>Montants estimatifs annuels</i>
LOT N°1 (Métallerie)	55 000 € HT/an	130 000 € HT/an	<i>80 000 € HT/an</i>
LOT N°2 (Sablage et peinture)	8 000 € HT/an	35 000 € HT/an	<i>20 000 € HT/an</i>

- Durée du marché : 1 an ferme, reconductible 3 fois pour de nouvelles périodes d'un an (*montants minimum et maximum identiques pour les périodes de reconduction*)
- Type de prestation : Marché de services

Ayant entendu le rapport du Vice-Président et après en avoir débattu :

- Autorise à l'unanimité le Président du SMEDAR à lancer une procédure d'appel d'offres ouvert pour l'entretien et la réparation de bennes à déchets, dans les conditions indiquées ci-avant, à le signer et à régler toute question qui pourrait naitre de son exécution.

FAIT A GRAND-QUEVILLY LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
 POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT

Stéphane BARRÉ